



Location d'une caravane

Par **derf31**, le **31/03/2015** à **16:20**

Bonjour à tous,

J'ai un petit soucis de statut de l'entreprise que j'ai envie de monter.

L'idée est de louer une caravane à thème qui sera sur un terrain. Le terrain sera sans bâtisse (terrain vierge).

Outre les soucis au niveau de la mairie pour avoir les autorisations nécessaires pour avoir le droit de mettre en place la caravane sur le terrain, je ne sais pas sous quel statut mettre cette activité.

En effet d'après les infos que j'ai pu trouver, une chambre d'hôte doit être chez l'habitant et je pense pas que cela peut être considéré comme un camping puisqu'il n'y a qu'une caravane sans autre infrastructure pour accueillir plus de monde.

Est-ce qu'un "simple" statut d'auto-entrepreneur peut suffire ou il y a-t-il d'autres statuts que je ne connais pas?

Merci pour l'aide que vous m'apporterez.

Amicalement